

Assemblée Générale Ordinaire 2023
Institut de la Langue Savoyarde (ILS)

Tenue le SAMEDI 2 JUILLET 2023 à Alby-sur-Chéran

Personnes présentes (14): Pierre Barrioz, Pierre Beccu, Christian Curdy, Thierry Dupassieux, Alain Favre, Léa Ferrandi, Arnaud Frasse, William Girard-Desprolet, Rodolphe Guilhot, Odile Lalliard, Franck Monod, Catherine Orset, Marie-Pierre Vincent, Roger Viret

Procurations (10): Marc Bron, Christian Grunz, Benjamin Honegger, Raphaël Maldonado, Manuel Meune, Véronique Palmier, Laurent Rigaud (*Les Savoyards du Monde*), Théophile Schouller, Dominique Stich, Jean-Yves Vonin (*Lou Patoué du Salève*)

Excusés (8): Joël Baud-Grasset, Annie et Michel Tissot, Claude Mégevand, François Meynet Meunier, Régis Vachoux, Paul Semeraro, Martin Girod

Ordre du jour

- **Présentation du RAPPORT MORAL**
- **Présentation du RAPPORT D'ACTIVITÉS**
- **Présentation du RAPPORT FINANCIER**
- **Présentation des PERSPECTIVES ET PROJETS**
- **Présentation du budget prévisionnel**
- **Renouvellement du CA (un tiers est renouvelable).**
- **Remarques/questions diverses**

Ouverture de la séance.

Dix procurations ont été reçues. Les procurations remises au bureau sont réparties entre les membres du bureau présents. Conformément à l'article 4 des statuts de l'association, seuls les membres à jour de leur cotisation sont reconnus comme membres et autorisés à voter.

Arnaud Frasse président de l'Institut donne la parole aux personnes présentes afin de se présenter avant de présenter l'ordre du jour.

Le président de l'ILS souhaite la bienvenue à toutes et tous et remercie la Mairie d'Alby-sur-Chéran et ses habitants pour la location de la salle dans la Maison du Pays d'Alby à titre gratuit ainsi que Thierry Dupassieux pour avoir aidé à l'organisation de l'AGO.

1. Rapport moral

Le président présente le rapport moral. Il informe les adhérents présents que l'association compte actuellement 56 membres (31 membres en 2022; 21 membres en 2021), soit une

augmentation de plus de 80%. Il a également déclaré que les personnes qui ne payent pas leurs cotisations seront contactées et puis, si nécessaire, radiées s'elles ne paient pas leur cotisation par la suite. Le président souhaite une association en bonne santé.

Le président remercie le secrétaire Franck Monod, qui a facilité l'adhésion et son paiement avec l'aide de *HelloAsso*. Grâce à ce site, les membres peuvent adhérer en ligne et payer par carte bancaire. Cela évite d'envoyer des chèques par la poste.

Le Conseil d'administration

L'Assemblée générale 2022 avait élu le Conseil d'administration avec 11 membres: Pierre Barrioz, Marc Bron, Laurent Damé, Alain Favre, Arnaud Frasse, Aude Meritza-Bozon, Franck Monod, Odile Lalliard, Régis Vachoux, Roger Viret et Dominique Vuillerot.

Laurent Damé et Dominique Vuillerot étaient déjà moins actifs au début de l'année 2022 et ont annoncé par écrit, juste après l'AG, qu'ils se retiraient du CA par manque de temps, mais qu'ils soutenaient toujours la langue savoyarde.

Les membres du CA se sont réunis le 5 mai 2022 (par visioconférence) pour élire un Président (Arnaud Frasse), deux Vice-présidents (Marc Bron et Alain Favre), un Secrétaire (Franck Monod), un Secrétaire-adjoint (Pierre Barrioz) et un Trésorier (Roger Viret).

Le CA s'est réuni 9 fois au cours de l'année écoulée. A deux reprises (en mars et avril) des réunions ont été annulées car trop peu de personnes étaient présentes. Il regrette également de constater que sur 9 réunions, deux membres (Odile Lalliard et Régis Vachoux) n'aient jamais participé et qu'une membre (Aude Meritza-Bozon), n'ait participé qu'une seule fois. En conséquence, avec 6 membres dans le CA, le noyau était plus petit que prévu. Il a souligné que pour poursuivre ses activités et ses projets, l'association a besoin de membres actifs au sein de son CA. Il invite les membres inactifs à réfléchir à leur rôle et peut-être à participer à l'association d'une manière différente.

Le président a tenu à préciser que, entre autres, un protocole concernant les livres au siège de l'Institut a été voté lors des réunions du CA. Dans le passé, il arrivait que des livres soient emportés ou donnés gratuitement. C'est du passé, car il s'agit du capital de l'association et l'Institut souhaite vendre les livres. Un inventaire a eu lieu et désormais, toute personne emportant un livre de la bibliothèque ou du siège devra en informer le secrétaire et la bénévole Martine Roger. L'association souhaite également savoir exactement qui détient les clés du siège.

L'Institut étant une association interdépartementale et ses membres vivant dispersés dans les deux départements savoyards (et même en dehors), pour des raisons pratiques, économiques et écologiques, les réunions se sont tenues uniquement par visioconférence. Compte tenu du manque de participation à la réunion de mars et d'avril, le président était content de ne pas s'être déplacé en voiture vers un lieu central autour d'Annecy ou de Chambéry pour rien.

Bénévoles:

L'association compte également des bénévoles. Le président remercie Aurore Pinget et Martine Roger pour leur travail au siège et à la bibliothèque à Habère-Lullin, qui ouvre

chaque semaine. Cependant, le siège de l'Institut et sa bibliothèque n'ont reçus que peu de visite du fait de la localisation géographique.

En mai 2023, le CA a décidé que le siège ne serait plus ouvert chaque semaine, mais uniquement sur rendez-vous. Cependant, l'Institut compte sur les bénévoles pour envoyés les commandes dans le cadre de la librairie en ligne, qui sera lancée cet automne.

Le président a également remercié Lucas Frederich pour ses contributions aux infolettres. Cinq infolettres ont été envoyées à 280 abonnées au cours de l'année écoulée. Il a remercié Allan Kinic, du magazine en ligne *Mordus2Savoie*, pour ses contributions et ses conseils en vue d'améliorer la visibilité et la couverture médiatique de l'Institut.

Conclusion:

Le président est satisfait que plusieurs médias s'intéressent à la langue savoyarde. Au cours de l'année écoulée, l'Institut de la Langue Savoyarde a été sollicité par les hebdomadaires *La Savoie* et *Le Faucigny*, les radios *Radio Mont-Blanc*, *Radio Grésivaudan* et *France Bleue Pays de Savoie*, la chaîne de télévision *France 3*, la revue bretonne en gallo *Runje* et le magazine en ligne *Mordus2Savoie*.

Le président résume que l'ILS a augmenté le nombre de ses membres, les médias s'intéressent à notre langue et les gens découvrent l'existence d'un Institut de la Langue Savoyarde. Cependant, l'Institut n'était pas en mesure de réaliser tous les projets. Pour cela, l'ILS souhaite un noyau plus solide au sein du CA, composé de membres plus actifs. Le moral est bon et l'Institut se tourne vers l'avenir pour continuer à travailler sur la langue savoyarde.

☒ L'unanimité des membres APPROUVE le rapport moral.

Questions/remarques:

🗣️ Odille Lalliard déplore que les deux bénévoles présentes au siège ne soient adhérentes à l'Institut de la Langue Savoyarde.

↳ Franck Monod qui est le principal lien avec les bénévoles, acquiesce la remarque et explique qu'il y avait eu une demande de la part de Marc Bron à ce sujet pour ne pas leur faire payer l'adhésion.

🗣️ Rodolphe Guilhot suggère d'établir et de publier une liste des livres qui peuvent être consultés dans la bibliothèque de l'Institut. Cela pourrait éventuellement attirer des personnes intéressées vers la bibliothèque.

↳ Franck Monod, qui s'occupe du sujet, introduit le projet de librairie en ligne qui sortira en septembre et explique que les livres consultables seront présents sur la plateforme avec la mention "épuisé".

2. Rapport d'activité

Le président résume les activités entreprises par l'ILS, par ordre chronologique :

17 mai 2022: Participation “*Concours Constantin & Desormeaux*”. Notre vice-président, Alain Favre, était le président du jury.

20 mai 2022: Le mot « Monchu » entre dans le dictionnaire Larousse, une référence concernant les dictionnaires de la langue française. Nous remercions *France Bleue Pays de Savoie* de nous avoir contactés pour commenter l’actualité. Le président note cependant que de nombreux médias (savoyards) pensent encore que notre langue est un mélange de français, d’italien et de patois. Il souligne que l’Institut doit continuer à bien expliquer que notre langue savoyarde (ou francoprovençale ou arpitanne) est une langue à part entière.

23 juillet 2022: Visite du siège de l’ILS à Habère-Lullin par huit conseillers départementaux de Haute-Savoie dont le président Martial Saddier.

9 octobre 2022 : Un groupe de membres de l’ILS a organisé une rencontre dans un restaurant de Chainaz-les-Frasse pour clôturer le cycle des auditions d’Anja Mitschke, dans le cadre de sa thèse de doctorat. Anja Mitschke est une linguiste allemande de 36 ans.

Octobre 2022: Depuis des années, plusieurs livres, destinés à la vente, sont chez des personnes dont l’Institut n’a pas de nouvelles ou qui sont décédées. Plusieurs personnes ont répondu à l’appel du président de contacter le Conseil pour que l’Institut reprenne les livres. Arnaud Frasse a été contacté par le fils de Jean Gruffat (décédé en 2022) pour récupérer des cartons complètement remplis de livres à Drumettaz-Clarafond. Franck Monod s’est rendu à Aix-les-Bains pour récupérer les livres de Gilles Ducret.

9 septembre 2022: Présence de l’ILS à la Foire de Boège.

10 novembre 2022: Une rencontre et un échange ont eu lieu avec Fabien Lecuyer. Il travaille pour l’Institut du Galo, est enseignant et auteur de méthodes pédagogiques. Il s’agissait d’une réunion de la commission "pédagogie".

21 février 2023: L’Institut a organisé le "*Jour de la langue maternelle*" en Savoie. Le matin, le président a accordé une interview à Radio Mont-Blanc. Le soir, l’Institut a organisé une présentation à Annecy devant un large public (qui ne savait pas qu’une autre langue que le français se parle en Savoie), suivie d’un échange avec le public et d’une vente de livres. La charte de bénévolat a également été signée avec les bénévoles concernés.

4 mars 2023 : Le Président de l’ILS était invité sur le plateau du JT 19/20h de France 3 pour parler en direct de l’ILS et de la langue savoyarde. L’interview a été complétée par une courte vidéo sur la Bande à Fanfoué (avec Pierre Domp martin et Roland Démolis).

Pendant l’année:

- Au cours de l’année, l’ILS a également été actif avec sa commission des néologismes. Cette commission s’est déjà réunie 5 fois. Ici, principalement des nouveaux mots ont été recherchés pour le traducteur en ligne Apertium et pour faire une liste de mots concernant les sports d’hiver.
- Par le biais du vice-président Marc Bron, l’ILS a organisé durant l’année des cours de langue savoyarde dans son local au siège à Habère-Lullin
- L’ILS a envoyé 5 newsletters à ses membres. Nous vous demandons à tous de participer en écrivant un article sur un sujet ou une activité liée à notre langue.

☒ L'unanimité des membres APPROUVE le rapport d'activités.

Questions/remarques:

🗣️ Thierry Dupassieux demandant à Arnaud Frasse la finalité de la visite de Martial Saddier au siège de l'Institut.

↳ Arnaud explique que l'arrivée des conseillers départementaux a été annoncée peu avant leur arrivée et qu'elle n'a rien donné de particulier à court terme.

🗣️ Marie-Pierre Vincent demande s'il y a eu un compte rendu de la réunion de la commission pédagogique avec Fabien Lecuyer.

↳ Arnaud Frasse lui répondant qu'il n'y en a pas eu.

🗣️ Pierre Barrioz demande comment quelqu'un peut s'inscrire à l'infolettre.

↳ Franck Monod répond que l'on peut s'inscrire pour l'enfolètra sur le site de l'ILS.

🗣️ Alain Favre affirme qu'il existe encore quelque part un lecteur de minidisques des premières années de l'ILS et un enregistreur vocal appartenant à l'Institut.

↳ Roger Viret pense que Bernard Limonest en sait plus à ce sujet..

↳ Arnaud Frasse pense que l'ancien vice-président Gilles Ducret a l'enregistreur vocal.

🗣️ Thierry Dupassieux exprime son intérêt pour la commission des néologismes.

↳ Arnaud Frasse explique quelques exemples de néologismes et dit que Thierry Dupassieux est le bienvenu dans la commission.

3. Rapport financier

Le président distribue aux membres présents des documents avec le budget réalisé pour 2022 et donne la parole au trésorier, Roger Viret. Cependant, le trésorier présente un document du relevé bancaire indiquant tous les revenus et dépenses entre le 1er janvier et le 31 décembre 2022. Néanmoins, un certain nombre de membres du bureau ont avancé certains prestations et achats en 2022 pour l'ILS, mais ont ensuite été remboursés en février 2023 sur présentation de leur facture datant de 2022. Le président est d'avis que la date de la facture doit être utilisée pour recevoir l'argent de la Région pour 2022, et non la date de remboursement. Bien que le budget réalisé de 2022 et le relevé bancaire de 2022 aient déjà été échangés entre le président et le trésorier bien avant l'AG, ce point ne peut pas être voté aujourd'hui, car les montants ne correspondent pas.

Roger Viret (trésorier) donne l'information que l'abonnement d'*Orange* pour le siège a été interrompu depuis mars 2022 et que le montant de l'assurance a été revu à la baisse, grâce au travail d'Alain Favre et Marc Bron.

4. Montant des adhésions

Le président informe l'assemblée générale que depuis l'AG de 2022, le montant des adhésions est de 15 euros pour les particuliers et de 30 euros pour les groupes et associations.

5. Perspectives et projets

Le président explique que les projets traînent parfois un peu en longueur car, comme expliqué précédemment, les membres du bureau ont beaucoup de travail, et par conséquent, la réalisation d'un projet prend plus de temps.

Les projets pour l'année à venir 2023 sont :

- La création d'un site d'apprentissage
- Création méthode pédagogique de type Assimil
- Création méthode pédagogique de type Assimil

Concernant la publication de livres:

- *Jian a la Guita* (Transcription et notes de D.Stich; init. prévu & voté en 2021)
- Roger Viret : *Les mouettes d'Annecy*. (init. prévu & voté en 2022) ;
- Roger Viret : *L'ascension du Mont Blanc*. (init. prévu & voté en 2022);
- Publication livret avec des glossaires concernant les sports d'hiver.

☒ L'unanimité des membres APPROUVE les projets pour 2023.

Questions/remarques:

🗣️ Pierre Barrioz donne son point de vue sur les différents patois, précisant qu'il n'est pas favorable à un savoyard médian et qu'il craint qu'il ne se fasse au détriment des patois, comme le français médian de l'Île de France a tué les langues régionales.

↳ Arnaud Frasse indique que cette question a été expliquée à Pierre Barrioz à plusieurs reprises, mais le président estime que si les patois sont largement parlés dans les communes, une langue savoyarde ne serait pas nécessaire et ne serait en aucun cas pas la cause de la disparition d'un patois. Selon lui, si les patois disparaissent, c'est parce qu'ils ne sont pas transmis. C'est pourquoi une langue savoyarde peut être une solution pour les intéressés. Il souligne que l'Institut de la Langue Savoyarde n'est pas contre les patois, bien au contraire.

🗣️ Pierre Barrioz et Cathérine Orset indiquent qu'ils ont une préférence pour la graphie de Conflans. Pierre Barrioz indique qu'il lit une écriture étymologique à la manière d'une écriture phonétique.

↳ Alain Favre explique comment fonctionne une orthographe étymologique, que son rôle a été important dans la reconnaissance de notre langue par le Ministère de l'Education nationale Il explique également l'utilité d'une langue savoyarde et comment elle est apparue. Sa méthode s'appuie sur les travaux de Roger Viret et utilise à la fois une orthographe étymologique (ORB) et la graphie sémi-phonétique de Conflans (selon la prononciation de la langue savoyarde).

↳ Roger Viret avance que la graphie de Conflans n'est pas idéale et qu'il a apporté ses propres modifications dans son travail.

🗣️ Une discussion s'engage avec Odile Lalliard et Pierre Barrioz sur les graphies.

↳ Le président, Arnaud Frasse, déclare être opposé à l'idée d'imposer une graphie à d'autres personnes. Il affirme que la graphie de Conflans a une fonction d'écriture phonétique, et que l'orthographe étymologique et globalisante a une fonction de normalisation, éducative et est demandée par la politique. Toutefois, il déclare que cette question n'était pas inscrite à l'ordre du jour et qu'il souhaitait poursuivre l'AG.

6. Budget prévisionnel

Le président présente le budget prévisionnel.

☒ L'unanimité des membres APPROUVE le budget prévisionnel.

Questions/remarques:

🗣️ Cathérine Orset demande ce qu'est la “prestation de traduction”, une ligne décrite comme un revenu.

↳ Franck Monod a expliqué qu'il s'agissait d'une entreprise désireuse d'avoir son application également en langue savoyarde. L'institut a été payé pour son travail de traduction, mais le projet de l'entreprise semble pas abouti.

🗣️ Léa Ferrandi propose à l'Institut de se renseigner si *Solida'Tech* peut aider l'association par ses prestations. Elle décrit cela comme une sorte de Google pour les organisations à but non lucratif.

7. Renouvellement du CA

Comme indiqué dans l'article 8 des statuts de l'Institut de la Langue Savoyarde: « *Le conseil d'administration est composé de cinq à quinze personnes élues pour trois ans. Ses membres sont rééligibles par tiers renouvelable.* » Comme chaque année, un tiers des membres du CA sont à renouveler.

Actuellement, le conseil d'administration compte neuf membres, et quatre personnes sont à renouveler: Pierre Barrioz, Alain Favre, Odile Lalliard et Roger Viret.

Sept personnes font acte de candidature: Pierre Barrioz, Alain Favre, Benjamin Honegger, Odile Lalliard, Raphaël Maldonado, Roger Viret et Jean-Yves Vonin.

Avec ces candidats déclarés, le nouveau CA se composerait alors comme suit: Pierre Barrioz, Marc Bron, Alain Favre, Arnaud Frasse, Benjamin Honegger, Raphaël Maldonado, Aude Meritza-Bozon, Franck Monod, Odile Lalliard, Régis Vachoux, Roger Viret, Jean-Yves Vonin.

Le Président propose de voter cette composition du Conseil d'administration.

☒ La majorité des membres APPROUVE cette composition du Conseil d'administration.
1 abstention (Franck Monod).

Ce sera à la première réunion du conseil d'administration, fixée le jeudi 13 juillet 2023, que le CA votera la composition du bureau.

Questions/remarques:

🗣️ Christian Curdy remarque que le nombre de 4 personnes à renouveler ne correspondent pas à un tiers. Il est également d'avis que la phrase citée des statuts de l'Institut de la Langue Savoyarde n'est pas crédible.

↳ Arnaud Frasse répond qu'il y avait plus de monde au CA il y a trois ans et que le nombre de personnes siégeant au CA peut varier d'une année à l'autre. Le président précise également que les statuts n'ont pas été modifiés depuis la fondation de l'ILS en

2005 et qu'il rencontre également des phrases similaires dans les statuts d'autres associations.

🗣️ Odile Lalliard informe l'AG qu'elle n'a assisté qu'à une seule réunion au cours des trois dernières années et explique qu'elle a eu des problèmes avec son ordinateur et dans la sphère privée. Elle promet de travailler sur une solution pour pouvoir participer aux réunions du CA.

8. Remarques/questions diverses

🗣️ Pierre Bécu remercie le bureau pour la tenue de l'AG et parle de son travail et de sa passion de cinéaste. Il s'intéresse à la langue savoyarde et exprime le désir de garder le contact pour s'entraider.

↳ Arnaud Frasse remercie Pierre Bécu pour sa présence et dit que l'Institut restera en contact avec lui.

↳ Catherine Orset informe Pierre Bécu que le site de *Mémoire Alpine* contient également des archives sonores et du matériel cinématographique lié à la langue savoyarde.

🗣️ Christian Curdy trouve étrange que la convocation de l'AG ait été signée par le secrétaire, Franck Monod.

↳ Le président, Arnaud Frasse, explique qu'il était en vacances au moment de l'envoi et que Franck a envoyé la convocation en accord avec lui et qu'il n'y voit aucun mal.

🗣️ Catherine Orset et Odile Lalliard expliquent le jeu que Catherine Orset a développé et qui est destiné aux enfants. Odile convient que le matériel est solide, mais le prix du jeu est assez cher (160€). Catherine Orset regrette d'avoir oublié d'apporter le jeu pour le présenter.

L'assemblée générale s'est terminée à 13h00.

Les adhérents qui le souhaitent peuvent manger ensemble à Chainaz-la-Frasse. L'après-midi, en présence de Madame Gruffaz, une commémoration sera organisée à la mémoire de Raymond Gruffaz, ancien président et trésorier de l'ILS, décédé en avril 2014.